AVIS PUBLIC

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

RÉSOLUTION NUMÉRO PP-63-2

PROJET PARTICULIER VISANT À MODIFIER LA RÉSOLUTION NUMÉRO PP-63, TELLE QUE MODIFIÉE PAR LA RÉSOLUTION NUMÉRO PP-63-1, AUTORISANT L'OCCUPATION DE DEUX TERRAINS ET DE DEUX BÂTIMENTS AUX FINS DES USAGES « ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR », « TRANSPORT ET DISTRIBUTION », « ENTREPÔT » ET « MARCHANDISE EN GROS » PRÉVUS AU 10000 BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS ET AU 11855 70IÈME AVENUE (LOTS PROJETÉS 4 728 331 ET 4 728 332 DU CADASTRE DU QUÉBEC) – DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES.

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, par sa résolution numéro CA14 3009 0290, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 2 septembre 2014, le premier projet de résolution numéro PP-63-2, lequel porte le titre ci dessus mentionné et abrégé.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mercredi 24 septembre 2014, à compter de 18 h 30 au Centre Roussin, situé au 12125, rue Notre-Dame,** salle 108.

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise à apporter des modifications aux délais de réalisation prescrits.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution vise les zones numéro 574 et 575.

Le plan ci-dessous illustre les zones visées et les zones contiguës.

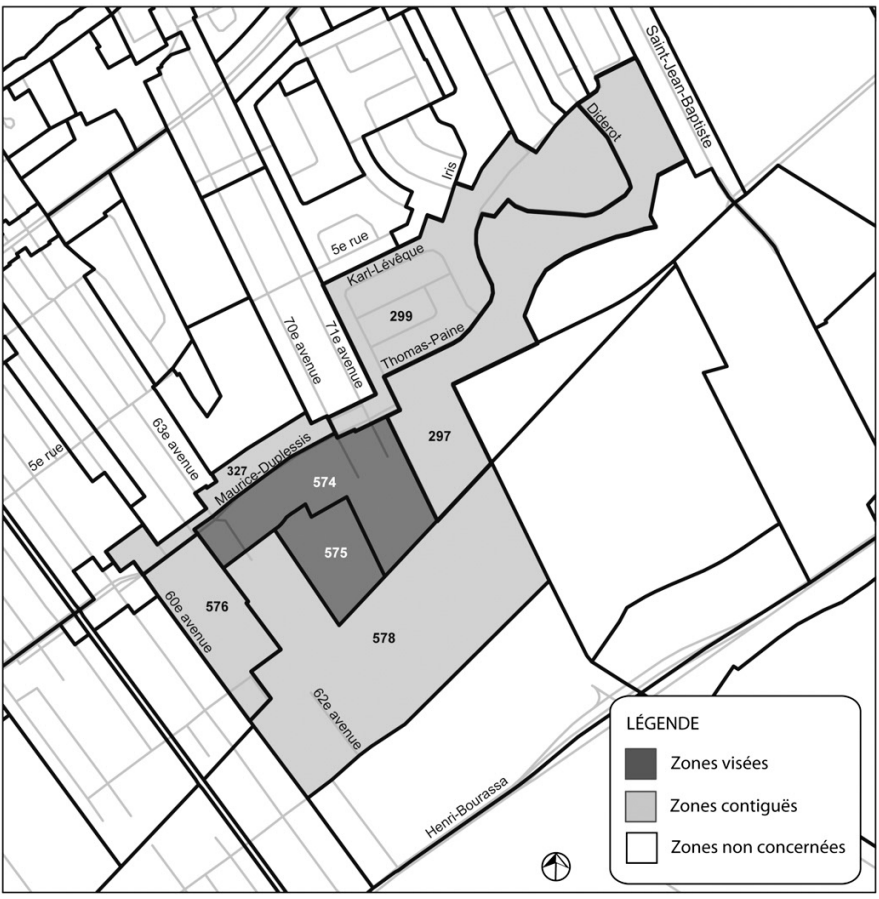

QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, ainsi que dans les bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal,
ce 16e jour du mois de septembre 2014.

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat

5773534